Image not found or type unknown

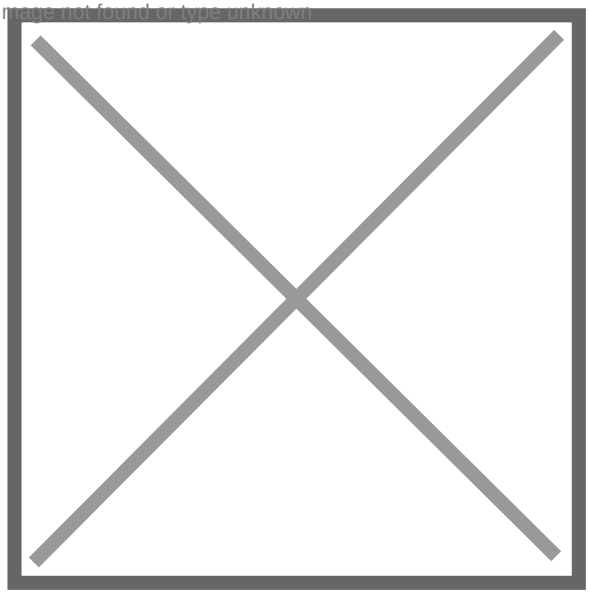

signalement préoccupant enfant de 11 ans

Par **SofiaST**, le **14/10/2019** à **19:07**

Suite à un signalement préoccupant de l'unité d'accueil des enfants en danger (CHU de Nantes), la garde a quand même transféré chez le père.

Je ne comprends pas comment un JAF peut prendre une telle décision ?

En effet, ma fille a été vue par le médecin traitant (de la famille), il m'a envoyée aux Urgences pedo-psy puis un RDV à l'unité d'accueil des enfants en danger (signalement fait) ... Et bien entendu sa psychologue (signalement fait aussi).

Comment la JAF a pu laissé de coté les diagnostics et alertes des professionnels de la santé, et quand même prendre une décision de transférer mes 3 enfants chez leur père (11 ans, 9 ans et 3 ans).

D'ailleurs suite à la prise de connaissance du délibéré, ma fille s'est retrouvée aux urgences avec des idées suicidaires et mise sous calmant pour s'endormir ...

Suite à une hospitalisation de 3 jours, une médiation est prévue chez la psychologue de ma fille.

Je ne sais plus quoi penser ..

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés